

Forum de la vie associative Soirée-débat du 11 septembre 2009

Après une introduction par M. le Maire et une présentation de M. GERMAIN, ce dernier indique que le thème principal de cette soirée tournera autour de la notion de projet associatif. Pourquoi créer une association ? Est-ce une initiative personnelle ? L'initiative d'un groupe ? Cela part en tout cas du désir de créer.

M. GERMAIN pose une première question à l'assistance : qu'est ce qui vous a animé pour créer votre association ? Qu'est ce que vous voulez apporter à la vie Abbevilloise ?

Intervention de France Bénévolat : Les associations ont des difficultés à trouver des bénévoles. Les personnes arrivent à la retraite ou sont au chômage, elles veulent s'occuper mais ne savent pas se tourner vers le bénévolat. Le projet associatif de France Bénévolat est de promouvoir le bénévolat. C'est une association qui peut être en lien avec les associations du secteur d'Abbeville (définir les besoins des bénévoles, faire une passerelle entre les futurs bénévoles et les associations, etc.).

Intervention de l'AVIA : Plusieurs personnes ont souhaité créer une association lors des inondations de 2001. Aujourd'hui, il y a encore 347 familles adhérentes. Toutefois, le bureau s'essouffle. L'association continue d'exister ; il s'agit maintenant plus d'actions de vigilance sur la nature, d'environnement.

M. le Maire confirme, indiquant aussi que l'un des objectifs de l'association est de lutter contre l'oubli.

Intervention du Secours Populaire : La création du Secours Populaire à Abbeville est à l'initiative d'une bande d'amis qui avait décidé de faire du social lorsqu'ils seraient arrivés à la retraite. Il s'agit d'une antenne dépendant d'Amiens. L'association reçoit les familles pour des aides, etc. Le problème rencontré à Abbeville est qu'ils ne savent pas vers qui diriger les demandeurs (actuellement redirigés systématiquement vers le CCAS).

Intervention de l'Association des Paralysés de France : Il a souhaité rejoindre l'association car il s'agissait de défense des droits.

Intervention de la Maison Pour Tous : Mme GUICHARD indique qu'elle est aujourd'hui présidente de la MPT mais précédemment elle a créé une association de randonneurs dans le but de faire partager une passion.

Intervention de la NAFSEP (Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques) : le but de l'association est de lutter contre l'isolement des malades.

M. GERMAIN : Ce qui a été dit jusqu'à présent correspond à l'objet de l'association. Les termes qui reviennent dans la discussion sont « sensibiliser », « animer », « promouvoir », etc. Mais finalement vers quoi veut-on tendre ? Au moment où l'on

créé une association, est ce que l'on fait ce temps de réflexion sur le projet associatif ?

Intervention du Damier Abbevillois : l'objet de l'association est d'intéresser les jeunes. « Ils font des tas de conneries, ne savent pas quoi faire ». L'association veut proposer un loisir éducatif aux jeunes. C'est une possibilité qui peut leur être offerte pour les occuper, les intéresser à quelque chose. L'association peut apporter son expérience au profit des jeunes. Actuellement, elle compte seulement une dizaine d'adhérents. Toutefois, dans un village de 500 habitants, elle forme 16 enfants.

M. GERMAIN : Au bout du compte, l'objet est d'aller plus loin.

Intervention du SCA Natation : L'objet de l'association est notamment l'éducation et la santé. Il faut avoir une vision de la cité. Une association assure la pérennité, permet de mettre en œuvre de vrais projets pour la ville. Pourquoi ne pas donner des thèmes aux rencontres comme celle de ce soir. La force du mouvement associatif peut porter des projets très forts. Il s'agit d'un moyen énorme pour faire progresser le mouvement politique.

Intervention de M. LOTH : Le simple fait d'exister n'est plus suffisant pour être pris en compte. Il faut réfléchir à comment réaliser l'objet ? Quand ? Avec quels moyens ? Vers qui se tourner ? Et surtout POURQUOI ?

M. GERMAIN : Deux associations ont réalisé un projet en commun : Prélude et Les Ambiani.

Intervention des Ambiani : Ils ont fait le constat d'avoir les compétences en histoire mais pas pour les jeux, d'où l'idée d'un rapprochement avec Prélude. Ce projet n'a pas encore abouti mais des relations sont en cours.

Intervention de M. JOSEAU : la vie associative est une force dont on n'a pas suffisamment conscience. Il a la conviction que les associations sont une chance pour les élus. Mais ces associations doivent aussi apprendre à travailler ensemble, à s'enrichir mutuellement. Il présente les Groupes Associatifs de Pays (GAP), espace créé à l'échelle d'un Pays afin de favoriser l'interconnaissance associative, de défendre les intérêts des associations en leur permettant d'être entendues, écoutées et reconnues au sein du territoire (la prochaine réunion se tiendra le 23 septembre 18h à la MPT). Pour lui, les maîtres mots de la vie associative restent « l'envie » et la « Convivialité ».

M. le Maire précise que toutes les associations sont sociales et politiques par définition. L'objet social concourt à l'amélioration de la vie collective. Il n'y a pas le sport d'un côté et les autres, il n'y a pas non plus dans une catégorie les grandes associations et les autres. Le fait associatif doit être pris dans sa globalité. Il prend comme exemple les associations patriotiques qui concourent au devoir de mémoire, à la cohésion sociale entre anciens, à la formation des jeunes.

Intervention de M. LOTH : Une fédération d'associations d'anciens combattants de 14-18 voyait le nombre d'adhérents de ses associations décliner, du fait que les

anciens combattants étaient de moins en moins nombreux. Face à cette déclinaison, elle a décidé d'autoriser l'adhésion des conjoints et enfants, puis ceci a été élargi à la famille, puis l'objet a été étendu au devoir de mémoire (réalisation de livres, d'expositions, etc.).

M. GERMAIN : Où se situe-t-on ? Comment trouver sa place ?

Intervention de M. JOSEAU : Parfois regrouper deux associations permet de survivre, de continuer à vivre. Il cite l'exemple des majorettes et des associations de twirling bâton.

Intervention de l'Association des Anciens des collèges et lycées : le problème est de trouver des bénévoles ; la moyenne d'âge de ceux de cette association est de 60-70 ans, ces personnes commencent à ne plus pouvoir faire, ils souhaitent du sang neuf. Les adhérents ne peuvent être que des anciens élèves ou des anciens personnels. L'objet de l'association est de retrouver des anciens adhérents, d'aider moralement et matériellement les anciens élèves, les élèves actuels et leurs familles quand ils sont dans le besoin. Les idées nouvelles peuvent venir des jeunes. Malheureusement, les anciens élèves ne viennent pas aux manifestations organisées par l'association.

Suite à l'interrogation de Ludovic MOIGNET ? des Ambiani, l'intervenante répond qu'elle n'a aucune nouvelle à ce jour du Facebook associatif.

Intervention de France bénévolat : L'interrogation doit porter sur quel projet pour mon association ?

Intervention de M. JOSEAU : Certaines associations se plaignent de ne pas avoir assez de jeunes ou de nouveaux bénévoles ; Pour autant, apportent-elles une attention particulière à leur accueil ? Des groupes socialement différents peuvent ne pas se reconnaître dans le « projet associatif » d'autres groupes, mais ce n'est pas grave. L'important, c'est que des associations naissent et vivent, car la vie associative c'est la vie ! Mais il faut aussi savoir fermer des associations quand leur projet n'est plus d'actualité.

Intervention de M. LOTH : Il ne faut pas considérer son association comme son bébé. C'est un marteau qui sert à planter un clou. Quand il est usé, abîmé, on va au magasin et on en change. Cela fait partie du cycle de la vie : une association, ça naît, ça vit, ça meurt.

Intervention du SCA NATATION : Une association ce n'est que de l'affect, cela crée des choses entre les gens. Ce n'est pas un marteau qu'on peut jeter comme un kleenex.

Intervention de M. LOTH : Dans son explication qui se voulait provocante, il souhaitait montrer qu'il ne faut pas s'accrocher à son bébé, à sa présidence pendant 30 à 50 ans ! De plus, l'humain est DANS l'association, mais n'est pas l'association en elle-même.

Intervention de M. GERMAIN : Créer une association c'est aussi entreprendre, même si l'on n'est pas dans l'activité privée. L'association n'est pas là pour réaliser du profit. Est ce que certains se sont posés la question : y a t il un problème ?

Intervention de la FNACA : M. DHOYE précise qu'il n'a pas le temps de se poser la question. Il indique que lorsqu'on est dans le cycle, on agit. Ces questions ne sont jamais abordées au sein de son association.

Intervention de PRELUDE : L'intervenante précise qu'elle est salariée et qu'elle a vu passer plusieurs présidents, il y a eu beaucoup de questionnements sur l'association. Il est parfois difficile de maintenir les postes des salariés.

Intervention de M. GERMAIN : Cela pose la question économique, la question du financement, des recettes propres, des subventions, des dons. Comment pérenniser l'association ? Les contrats aidés sont d'une durée de 3 voire 6 ans mais si l'association n'est pas pérenne, comment maintenir les postes créés ?

Intervention des Homogènes : La situation est actuellement très dure pour les associations. Elle ne sait pas vers qui se tourner afin d'obtenir des renseignements, des aides.

Intervention de M. GERMAIN : tout le monde a ce sentiment à un moment donné dans son association.

Intervention de la Maison Pour Tous : Stéphane Depoilly précise qu'il existe à la MPT, le Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) qui permet de renseigner, d'orienter et d'accompagner gratuitement les associations qui en ressentent le besoin et qui en font la demande.

Intervention de Mme BOURGOIS : Travailler ensemble peut paraître compliqué parfois. Pour l'organisation d'une fête, plusieurs associations se sont regroupées. Cela n'est pas facile de se réunir, notamment pour des problèmes de planning, mais finalement on partage les tâches, les compétences.

M. PONCHEL remercie les intervenants et les participants présents ce jour.